

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION

L'ARML est en charge de la professionnalisation des Missions Locales. A ce titre, elle met en œuvre une programmation annuelle régionale dont les orientations sont déterminées par la branche. Cette offre de formation s'intitule « Programme Régional de Formation » (PRF), et vient en complémentarité du plan de formation des Missions Locales.

Depuis 2024, un contrat de mandat est signé entre l'ARML et l'OPCO Uniformation pour la mise en œuvre du PRF. Cette mission de l'ARML est également reconnue par la Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec l'Etat et la convention annuelle avec le Conseil Régional. Le PRF est financé par Uniformation, la coordination de l'ARML par l'Etat et la Région.

Quelques chiffres

26 Missions
Locales
sont bénéficiaires du
projet



40

Nombre de sessions de
formation du PRF en 2025



327

Nombre de professionnels ayant
participé à une formation du PRF en
2025



94%

Taux de satisfaction des
stagiaires en 2025



180 000€

Budget annuel du PRF en
2025

Les principales thématiques du PRF :

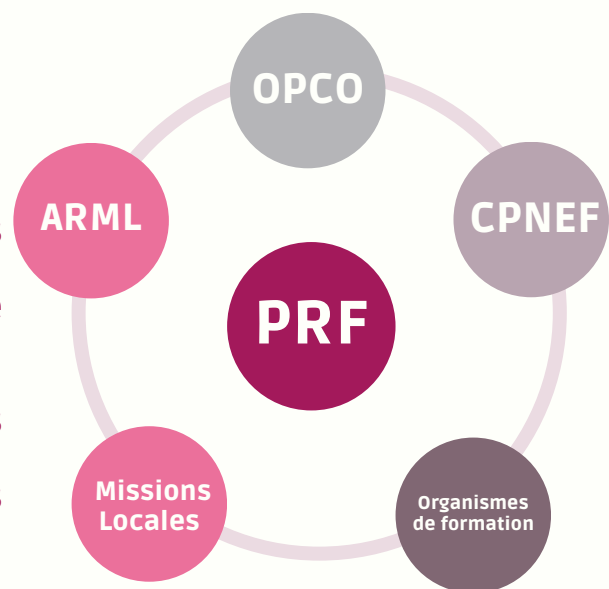
- rapprochement jeunes entreprises
- communication externe / interne
- observation, développement et ingénierie de projet
- accompagnement des publics spécifiques
- pilotage des structures / RH / gestion comptable et financière
- accueil, accompagnement, orientation du public

Le projet

Le PRF est élaboré sur la base d'un recueil des besoins du réseau organisé par l'ARML, en concertation avec les directions de Mission Locale via une instance régionale de suivi, le GAFOR.

L'ARML organise ensuite la consultation auprès des organismes de formation, assure la programmation et le suivi des formations avec l'OPCO et les organismes de formation tout au long de l'année.

Elle gère les inscriptions et les convocations des professionnels des Missions Locales. Elle réalise chaque année l'évaluation des formations.



Calendrier de déploiement



Préparation de la programmation N+1



Campagne annuelle d'inscriptions



Mise en œuvre des formations



Ce projet est cofinancé par Uniformation, la DREETS Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté